

## UN MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

### ■ Embauche du directeur général ■

Comme vous le savez, madame Caroline Asselin, qui était à l'emploi de la Ville comme directrice générale et greffière, nous a quittés en juillet 2011 pour de nouveaux défis dans la grande région de Montréal. À la suite de son départ, monsieur Karl Leblanc, directeur des travaux public, a assuré avec brio l'intérim jusqu'à l'embauche toute récente de monsieur Danick Boulay, gaspésien d'origine, qui était jusqu'à tout récemment à l'emploi du ministère des Ressources naturelles à Caplan. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Boulay, jeune homme débordant d'enthousiasme, qui se fera un plaisir d'épauler le conseil municipal ainsi que toute l'équipe des employés de la Ville de Carleton-sur-Mer.

L'hiver est toujours bien présent et nous vous invitons à en profiter, que ce soit par d'agréables marches en plein air, du patinage sur nos différentes glaces ou du ski de fond au magnifique site des Arpents Verts. On ne le répètera jamais assez, l'exercice physique, c'est la santé et une partie de bonheur. Bon hiver!

Denis Henry, maire

## BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ

Le samedi 11 février prochain à 13 h 30, venez souligner la Saint-Valentin à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé. Conte et bricolage pour les tout petits. L'activité est gratuite!

## CAMPAGNE CENTRAIDE 2011

### LA MAISON MAGUIRE

L'équipe de La Maison Maguire pour personnes handicapées inc. remercie sincèrement les gens du secteur de Saint-Omer pour la bonne participation et la générosité dont ils ont fait preuve lors de la cueillette de bouteilles effectuée le 7 janvier dernier pour la campagne Centraide Gaspésie-Les Îles. L'activité a généré un profit net de 1 299,20 \$. Quelle belle participation de la population encore une fois!

## PLAISIRS D'HIVER AUX ARPENTS VERTS

La Ville de Carleton-sur-Mer vous invite à venir participer aux activités offertes gratuitement au centre de plein air Les Arpents Verts **les 3 et 4 mars prochain** dans le cadre de *Plaisirs d'hiver* :

### ■ CARDIO PLEIN AIR ■

**Le samedi 3 mars et dimanche 4 mars de 10 h à 11 h.**

Cet entraînement d'une durée de 1 h comprend du cardio et de la musculation en plein air, vous permettant d'avoir un entraînement complet et une bonne oxygénation tout en socialisant et en profitant de la nature. Ce cours s'adapte à votre forme physique, c'est-à-dire que chacun marche à son rythme. Avec Michelle Nadeau. Exigences : avoir de bonnes bottes de marche et être capable de marcher 1 h en bottes.

**Inscription au 418 364-7073, poste 231.**

Un minimum d'inscriptions est requis pour que l'activité ait lieu.

### ■ PATINAGE AVEC MUSIQUE SUR L'ANNEAU DE GLACE ■

**Le samedi 3 mars et dimanche 4 mars de 10 h à 12 h.**

Les activités sont gratuites, bienvenue à tous!

## RAPPEL : FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE

La Ville de Carleton-sur-Mer vous rappelle que la prochaine date limite pour déposer une demande dans le cadre du fonds de visibilité Cartier énergie éolienne en 2012 est le **24 février**. La politique complète ainsi que les formulaires de demande sont disponibles à l'hôtel de ville et sur notre site web au [www.carletonsurmer.com/ville](http://www.carletonsurmer.com/ville).

## PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu **le lundi 5 mars 2012, 20 h**, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

## PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 5 mars 2012, 16 h

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

Le **14 février** prochain aura lieu une **journée de plein air aux Arpents Verts**. À partir de 10 h : marche en plein air et visite du site. Vers 11 h 30 : boîte à lunch (Dixie Lee), desserts et breuvages. Surprises, bingo, jeux de société, prix de présence et de participation, etc! **Coût** : 6 \$ pour les membres et 7 \$ pour les non membres. Réservez avant le 13 février auprès de Lise au 418 364-7413 ou Jean-Claude au 418 364-2286.

## MESSE DOMINICALE CÉLÉBRATION DE L'AMOUR

A l'occasion de la Saint-Valentin, les personnes qui vivent en couple sont invitées à venir célébrer leur amour à la **messe dominicale de 10 h 30 à l'église de Carleton** ou le **samedi à 19 h à l'église de Saint-Omer**.

Information : Elizabeth d'Amboise au 418 364-7633.

## 25<sup>e</sup> ÉDITION DU QUILLETHON DE L'ESPOIR OGPAC-BELLAVENTURE

Cette année, la 25<sup>e</sup> édition du Quillethon de l'espoir OGPAC-Bellaventure se tiendra **du 9 au 18 mars**. Monsieur Fernand Alain, porte-parole officiel, vous invite à vous joindre à lui. L'invitation est donc lancée! Pour jouer, c'est simple, il suffit de vous inscrire dans le salon de quilles de votre choix. Il n'en coûte que 20 \$ par personne pour trois parties. Les fonds amassés seront remis à l'OGPAC et utilisés à 100 % afin de venir en aide aux personnes atteintes de cancer ainsi qu'à leurs proches en Gaspésie. En pensant à une personne atteinte de cancer, **JOUER POUR L'ESPOIR! JOUER POUR LA VIE!**

Pour plus d'information, communiquez avec le salon de quilles de votre choix :

- à St-François d'Assise au 418 299-2144;
- à Carleton-sur-Mer au 418 364-3944;
- à New Richmond au 418 392-6395;
- à Paspébiac au 418 752-6395;
- ou avec l'OGPAC au 418 759-5050 ou 1 888 924-5050.

## RENCONTRES PUBLIQUES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ANTOINE-BERNARD

Le conseil d'établissement assume, pour de nombreuses questions se rapportant à la vie scolaire de son établissement, un rôle décisionnel de premier plan : il adopte le projet éducatif et le budget annuel de l'école, approuve les plans d'utilisation des locaux, les modalités d'application du régime pédagogique, la mise en œuvre de certains programmes, le plan de réussite, les règles de conduite, les mesures de sécurité, etc. Il joue également un rôle consultatif, tant auprès de son établissement qu'auprès de la commission scolaire. **Les prochaines rencontres auront lieu le 28 février, 27 mars, 1<sup>er</sup> mai, 5 juin et 28 août 2012 à la salle de conférence de l'école Antoine-Bernard, à 19 h.**

## RELAIS POUR LA VIE BAIE-DES-CHALEURS

Voici une invitation à vous et votre entourage professionnel à former une équipe pour participer au Relais pour la vie Baie-des-Chaleurs de la Société canadienne du cancer le **16 juin 2012**. Le Relais pour la vie Baie-des-Chaleurs est un des plus dynamique et prolifique au Québec. Cette aventure pourrait s'avérer une expérience très solidaire pour votre entreprise ou votre organisation.

### Pour en savoir plus :

- Consultez le [www.cancer.ca/relais](http://www.cancer.ca/relais)
- Visitez la page Facebook Relais pour la vie Baie-des-Chaleurs
- Téléphonnez au 1 888 823-5116, poste 6308.

### Pour former votre équipe :

- Nommer un chef d'équipe;
- Réunir dix personnes prêtes à ramasser des sous et marcher, en se relayant, pendant une nuit;
- Inscrire votre équipe en ligne au site suivant : [www.cancer.ca/relais](http://www.cancer.ca/relais) (événement Baie-des-Chaleurs) ou en contactant Patricia Gorret au 418 794-8152.

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON

Le Club des 50 ans et plus de Carleton vous invite à un **souper de la St-Valentin suivi d'une soirée de danse le samedi 18 février 2012 à 18 h à la salle Charles-Dugas de Carleton**. Repas : Raymond Savoie. Musique : Annette et Gordon. Billets en vente auprès des membres du C.A. au coût de 20 \$.

## CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

### ■ Réunion mensuelle ■

Les membres des Chevaliers de Colomb du conseil 7866 de Saint-Omer sont invités à leur prochaine réunion mensuelle le **lundi 13 février à 19 h**, au local des Chevaliers. Bienvenue!

### ■ Remerciement – Guignolée ■

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Omer tiennent à remercier tous les généreux donateurs ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin au succès de la guignolée. Plusieurs paniers ont ainsi pu être distribués aux personnes dans le besoin.

## LE PACTE RURAL DE LA MRC D'AVIGNON

Le Pacte rural de la MRC d'Avignon est un levier de développement pour nos collectivités. Il s'agit d'une entente entre le gouvernement du Québec et la MRC d'Avignon visant à renforcer le développement des milieux ruraux par un soutien technique ou financier. Les responsables de la mise en application du Pacte rural sont le CLD et la MRC.

Il sert à dynamiser le milieu et encourager l'émergence de projets structurants et novateurs sur le territoire d'Avignon. Le fonds du Pacte rural de la MRC d'Avignon est divisé en deux grandes enveloppes, soit l'enveloppe territoriale, qui favorise des projets collectifs et territoriaux, et l'enveloppe municipale favorisant des projets locaux.

Pour plus d'information et pour connaître les dates de dépôt, veuillez consulter le site suivant :

<http://www.cldavignon.com/developpement-rural/pacte-rural/>

## PRÉPARATION AU BAPTÊME

Il y aura une rencontre de préparation au baptême le **mercredi le 14 mars à 19 h 30 à la sacristie de l'église de Carleton**. Tous les parents, parrains et marraines qui prévoient un baptême au cours des prochains mois sont priés d'y participer.

Information : Elizabeth d'Amboise au 418 364-7633.

## AVIS PUBLIC

### DEMANDES EN DÉROGATION MINEURE

Avis public est par le présent donné par le soussigné qu'il y aura une réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer le 5 mars 2012, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent située au 629, boulevard Perron à Carleton.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

#### 1<sup>ère</sup> demande :

La localisation de cet immeuble se situe au 34, rue des Érables à Carleton sur le lot 4 513 060 du cadastre du Québec.

La demande consiste à permettre la subdivision d'une rue privée et de deux terrains sur le lot 4 513 060 ne respectant pas le règlement de lotissement actuel, soit une rue privée ayant une emprise de 7,62 mètres, alors que règlement prévoit 10 mètres et deux terrains ayant chacun une profondeur de 23,65 mètres, alors que le règlement exige une profondeur minimale de 30 mètres.

#### 2<sup>e</sup> demande :

La localisation de cet immeuble se situe au 287, rue Berthelot à Saint-Omer sur le lot 3 886 840 du cadastre du Québec.

L'implantation de cette résidence ne respecte pas les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer pour ce qui est de la marge de recul avant. En effet, la marge avant de 7,53 mètres et la marge latérale ouest de 0,63 mètre de la résidence ne respectent pas le règlement de zonage actuel qui prévoit une marge avant minimale de 10 mètres et une marge latérale minimale de 1,5 mètre. L'implantation du bâtiment secondaire ne respecte pas les dispositions du règlement de zonage qui stipule que lorsque le bâtiment secondaire se trouve en cour avant, ce dernier ne peut être devant le bâtiment principal, à moins que la cour avant excède 30 mètres. Le terrain a une largeur de 19,61 mètres, une profondeur de 37,38 mètres et une superficie de 824,1 mètres carrés, alors que le règlement de lotissement actuel prévoit des dimensions minimales de 30,48 mètres pour la largeur, 60,0 mètres pour la profondeur et 1 858,0 mètres carrés pour la superficie.

Au cours de cette réunion du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé pour l'étude de ces demandes de dérogation mineure.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 7 février 2012.

Danick Boulay, directeur général et greffier  
(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 10 février 2012)

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Aux personnes concernées par le projet de règlement suivant :

#### **RÈGLEMENT 2012-211 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-155 SUR LE ZONAGE PAR L'AJOUT DE L'USAGE « MICROBRASSERIE » DANS LES ZONES 243-M ET 233-HB.**

Avis public est par le présent donné par le soussigné :

- QUE le Conseil, lors de la réunion ordinaire tenue le 6 février 2012, a adopté le projet de règlement identifié ci-haut;
- QUE la modification du règlement de zonage vise en particulier les zones 243-M et 233-Hb du plan de zonage;
- QU'une illustration des zones concernées peut être consultée au bureau de la municipalité;
- QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné au 629, boulevard Perron à Carleton, aux heures régulières de bureau;
- QU'une consultation publique sur ce règlement aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent, le 5 mars 2012, 20 h, au cours de laquelle sera expliqué le règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur ce règlement seront entendus lors de cette consultation publique.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 7 février 2012.

Danick Boulay, directeur général et greffier  
(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 10 février 2012)

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Aux personnes concernées par le projet de règlement suivant :

#### **RÈGLEMENT 2012-212 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-155 SUR LE ZONAGE PAR L'AJOUT DE L'USAGE « MULTIFAMILIALE » DANS LA ZONE 226-X.**

Avis public est par le présent donné par le soussigné :

- QUE le Conseil, lors de la réunion ordinaire tenue le 6 février 2012, a adopté le projet de règlement identifié ci-haut;
- QUE la modification du règlement de zonage vise en particulier la zone 226-X;
- QU'une illustration de cette zone concernée peut être consultée au bureau de la municipalité;
- QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné au 629, boulevard Perron à Carleton, aux heures régulières de bureau;
- QU'une consultation publique sur ce règlement aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent, le 5 mars 2012, 20 h, au cours de laquelle sera expliqué le règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur ce règlement seront entendus lors de cette consultation publique.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 7 février 2012.

Danick Boulay, directeur général et greffier  
(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 10 février 2012)

## UN JARDIN COMMUNAUTAIRE, ÇA VOUS INTÉRESSE?

La Société horticole de la Baie-des-Chaleurs, en collaboration avec le CIRADD, veut savoir si la **création d'un jardin communautaire** vous intéresse, d'abord dans le secteur Carleton, et **si vous aimeriez avoir les conseils d'un jardinier collectif** qui se rendrait chez vous, gratuitement, pour vous aider à démarrer un potager ou transformer celui que vous possédez déjà vers l'utilisation de produits biologiques.

Pourriez-vous donc nous dire :

1. Avez-vous un espace de jardinage? Si oui, aimeriez-vous le partager avec quelqu'un?
2. Quel type de jardinage pratiquez-vous?
3. Êtes-vous intéressé(e)s à commencer un petit jardin?
4. Est-ce que le jardinage écologique vous intéresse?
5. Auriez-vous d'autres suggestions concernant le jardinage et la Société horticole?

Répondez-nous par courriel à [reinedegarie@gmail.com](mailto:reinedegarie@gmail.com) (Reine Degarie) ou par téléphone au 418 364-3341, poste 7255 (Marianne Desrosiers au CIRADD).

Ces projets pourraient faire partie de la planification de la Société horticole qui, après deux ans d'inactivité, renaît et élargit ses activités. Nous encouragerons la production écologique, tant pour les fleurs que les arbres, les petits fruits, les potagers et les fines herbes. Comme par le passé, nous aurons, selon vos intérêts, des ateliers, des conférenciers, des échanges de plants et semences, etc.

## CINÉTOILE

**Le vendredi 10 février à 20 h – LES NEIGES DU KILIMANDJARO**, de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride et Jean-Pierre Darroussin. Comédie sociale teintée de mélancolie. – Bien qu'ayant perdu son travail, Michel vit heureux avec Marie-Claire, à Marseille. Ce bonheur va voler en éclats devant deux jeunes malfaiteurs armés et masqués.

**Ciné-dimanche d'hiver – le 19 février à 14 h : NUIT N° 1**, de Anne Émond. La réalisatrice québécoise a su imposer ses talents par ses courts métrages remarquables. Son film est une réflexion sur le sexe, l'intimité et l'amour. Meilleur film canadien au Festival de Vancouver 2011.

**Soirée spéciale du jeudi 23 mars – 17 h : buffet du Saint-Honoré – 18 h : SOCALLED, LE FILM**, un long métrage documentaire de Gary Beitel sur la démarche créatrice de l'artiste montréalais Josh Dolgin, alias Socalled (en concert le 3 mars au Quai des arts) – **20 h : EXPANSION**, avec Johanne Durette et Samantha Dubé. Science-fiction tournée à Carleton-sur-Mer, en juillet 2011. En présence du réalisateur, Nicolas Boone.

**Le vendredi 24 février à 20 h – L'EXERCICE DE L'ÉTAT**, de Pierre Schoeller, avec Olivier Gourmet et Michel Blanc – L'odyssée d'un homme d'État dans un monde toujours plus complexe et hostile. « *Un scénario diablement bien écrit, un thriller éclatant!* » ([Voir](#))

[www.cinetoile.info](http://www.cinetoile.info) – 418 364 6822, poste 370.

## SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU BARACHOIS DE SAINT-OMER

Le comité ZIP Baie des Chaleurs, en collaboration avec la Ville de Carleton-sur-Mer, invite la population à participer à une séance d'information portant sur l'accès, la protection et la mise en valeur du banc et du barachois de Saint-Omer. Il est projeté de valoriser ce milieu fragile et d'une grande valeur écologique et historique, tout en analysant l'accès à ce banc qui appartient au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Le comité ZIP et la municipalité visent également à former un groupe de gens intéressés à participer à une activité de concertation afin de connaître les besoins des usagers et de recueillir les commentaires et suggestions sur les aménagements qui seraient réalisés.

Cette séance se tiendra **le lundi 20 février 2012, à 19 h, à l'O.T.J.** située au 106, route 132 Est à Saint-Omer. Bienvenue à tous! Information : Marie-Josée Racine, chargée de projet, Comité Zip Baie-des-Chaleurs, 418 759-5880.

## PROGRAMMATION À VENIR DE MAXIMUM 90

Au studio Hydro-Québec du Quai des arts :

**Justine Pelletier : mardi 14 février à 20 h.**

Concert des Jeunesses musicales du Canada.

**Sonia et Yves : samedi 18 février à 20 h.**

Avant le spectacle, atelier de danse gratuit à 17 h suivi d'un apéro-danse avec les membres de la compagnie Bande Interdite de Montréal. Buffet servi sur place.

**Socalled, le film : jeudi 23 février à 18 h.**

Long métrage documentaire de Gary Beitel sur la démarche créatrice de l'artiste montréalais Josh Dolgin, alias Socalled.

**Socalled : samedi 3 mars à 20 h.**

Spectacle de Socalled, un des personnages les plus excitants de la scène montréalaise. Six sur scène.

**Ian Kelly : jeudi 8 mars à 20 h.**

Ian Kelly viendra nous présenter son troisième album, *Diamonds and plastic*. Cinq sur scène.

Billets disponibles au 418 364-6822, poste 351, ou au [www.maximum90.ca](http://www.maximum90.ca)

## PATINOIRE EXTÉRIEURE DE L'O.T.J.

Voici l'horaire régulier de la patinoire extérieure de l'O.T.J. de Saint-Omer pour la saison 2012 :

Jour	Heures	Activité
Du lundi au vendredi	18 h à 19 h	Patinage libre
	19 h à 21 h	Hockey libre
Samedi	13 h à 14 h	Patinage libre
	14 h à 17 h	Hockey libre
	18 h à 21 h	Hockey libre
Dimanche	13 h à 14 h	Patinage libre
	14 h à 17 h	Hockey libre